



Depot de plainte contre moi pour insultes

Par **faby190**, le **04/04/2013** à **10:55**

bonjour , je viens d etre convoqué par la police nationale pour un depot de plainte contre moi pour insulte.soit disant ses enfants lui aurait rapporter que je parler mal d elle devant eux et que quand elle telephone a ses enfants je l insulte ?sauf que jamais elle telephone a ses enfants quand ils sont avec nous !!

hors je n ai jamais insulte cette personne puisque je ne la rencontre jamais c'est l ex femme de mon conjoint.la PN m a dit que j allai etre convoque au tribunal de police comment faire pour prouver qu elle ment et le procureur qui va t il croire?c'est sa parole contre la mienne merci de me conseiller
cordialement

Par **nohky**, le **24/04/2013** à **14:19**

bonjour,

si c'est sa parole contre la votre, le doute profite à l'accusé.

Donnez vos arguments de façon calme et posée. Si vous avez des preuves que les faits reprochés sont impossibles, portez plainte pour dénonciation calomnieuse.